

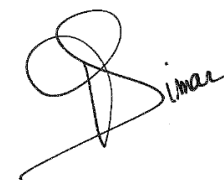
## HAUTE ÉCOLE CHARLEMAGNE – Département pédagogique – Addendum formel au Profil d’enseignement 2019-2020, en date du 04/05/2020

Les présentes informations sont réputées faire partie intégrante du Profil diffusé le 27/04/2020.

Section : ...AESI Langues germaniques...

n° pg Profil	Bloc	UE	Activité(s) d'apprentissage	Adaptation	Nature de la modification / de la précision	Session(s)
32	B1	PHIRC (Q1)	<i>Philosophie et histoire des religions</i>	Modalités éval.	Il s'agira d'un <b>examen oral à distance via « Teams »</b> , plutôt qu'un examen écrit comme mentionné dans le Profil d'enseignement.	1 <sup>re</sup> & 2 <sup>e</sup> sess
34	B1	PHIRC (Q1)	<i>Approche théorique de la diversité culturelle et la dimension du genre</i>	Modalités éval.	L'examen écrit se tiendra <b>à distance</b> , via l'envoi sur l'adresse mail 'hech' d'un questionnaire ouvert (durée de l'épreuve : 1h15).	1 <sup>re</sup> & 2 <sup>e</sup> sess
40	B1	AIP1 (Q1+Q2)	<i>Maîtrise orale et écrite de la langue française</i>	Modalités éval.	L'épreuve écrite (80 %) consistera en un <b>examen écrit à distance</b> d'une durée d'1h30.	1 <sup>re</sup> & 2 <sup>e</sup> sess
51	B1	LS1 (Q1+Q2)	<i>Langue B : Néerlandais</i>	Modalités éval.	Précision concernant les 10 % de partiel : <i>En raison du contexte sanitaire, cet examen écrit est remplacé par un examen oral à distance qui aura lieu le même jour que l'examen oral à distance, intervenant donc pour 80 % (au total) de la note.</i>	1 <sup>re</sup> & 2 <sup>e</sup> sess
54	B1	LS1 (Q1+Q2)	<i>Langue B : Allemand</i>	Modalités éval.	Précision concernant les 10 % de partiel : <i>Pour la session de mai-juin et celle de septembre, l'examen partiel écrit (10 %) devient, pour ceux qui ont raté ce partiel, un examen oral à distance.</i>	1 <sup>re</sup> & 2 <sup>e</sup> sess
77	B2	CP4 (Q2)	<i>Approche pratique de la diversité culturelle et la dimension du genre</i>	Modalités éval.	L'épreuve écrite mentionnée en session (100 % de l'évaluation) consistera en un <b>travail à remettre</b> .	1 <sup>re</sup> & 2 <sup>e</sup> sess
88	B2	AIP2 (Q1+Q2)	<i>Maîtrise orale et écrite de la langue française</i>	Modalités éval.	L'épreuve écrite (80 %) consistera en un <b>examen écrit à distance</b> d'une durée d'1h30.	1 <sup>re</sup> & 2 <sup>e</sup> sess

Sans qu'il le soit recensé dans le tableau ci-dessus, toutes les AA qui sont mentionnés dans le Profil d'enseignement comme étant évaluées en présentiel OU à distance (selon l'évolution des conditions sanitaires) le seront de facto à distance. Merci de prendre bonne note de ces informations.



Michèle SIMAR, Directrice de Département

# CHARLEMAGNE